

Les 12 mois
du 1/4 h

SÉCURITÉ



2025

AVRIL

Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)

Pensez-y aujourd'hui pour ne pas souffrir demain !

Les facteurs de risque de survenu des TMS :

- ✔ sur sollicitation biomécanique
- ✔ facteurs individuels
- ✔ poste de travail et environnement
- ✔ organisation du travail
- ✔ risques psychosociaux (RPS)

Les solutions :

- ✔ Identifier et réduire les contraintes de travail (manutention, travail répétitif, exposition aux outils/engins vibrants, etc.).
- ✔ Aménager les postes travail de façon ergonomique
- ✔ Organiser le travail afin de réduire les contraintes et de permettre des pauses de récupération suffisantes
- ✔ Varier les positions de travail et alterner les tâches
- ✔ Former les salariés (nouveaux outils / aides à la manutention / éveil musculaire / étirements / bons gestes)



Intérêt du ¼ sécurité / valeur ajoutée :

✔ En France, les TMS représentent 87 % des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20 % des accidents du travail. 60% des femmes et + de 50% des hommes déclarent des TMS liées au TMS du dos. (Source : Ameli 5 avril 2024).

✔ Les 7 secteurs d'activité les plus touchés : transport logistique, commerce, agro-alimentaire, bâtiment et travaux publics, propreté, industrie, aide et soins à la personne.



Chiffres clés

Jours de travail perdus / an en France
du fait des arrêts de travail des salariés
touchés par les TMS 2,3 millions

Animateur



Salarié

